

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil Vingt Deux le Vingt Six Septembre à dix huit heures

Le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Madame Armelle NICOLAS, Maire**

Nombre de conseillers municipaux en service : **26**

Date de la convocation du Conseil Municipal : **le 19 Septembre 2022**

Etaient présents :

Mesdames Armelle NICOLAS, Betty BARGUIL, Nathalie HOREL, Renée JEANNET, Marianne LE BOURLIGU, Colette PÉRENNEC, Françoise GUYONVARCH, Murielle ROSIN, Virginie LE GARREC, Christelle LE GOHLISSE,

Messieurs Bertrand LE RAY, Maurice LÉCHARD, Didier LE BOLÉ, Jean-Marc MIDELET, Jean-Pierre FEIGEAN, Thierry LE TOUZO (arrivée à 18H10 au bord. n°4), David HELLEGOUARCH, Sylvain OLIVO, Eric LE RUYET,

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

**Mesdames Laurence LE BOUILLE, Francette CHAULOUX
Messieurs Christophe BENOIT, Stéphane PIGACHE, Davy CATHERINE**

Absents excusés : Sandrine LEFEUVRE, Philippe NOGUÈS,

Madame Betty BARGUIL a été élu secrétaire de séance

16 - CITOYENNETE – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR UNE JEUNE SPORTIVE DE LA COMMUNE

Eva PENDU-DEBORDEAUX, habitante de la commune âgée de 16 ans, pratique l'équitation depuis 2014, d'abord au club situé sur la commune à Inzinzac (Zance Equitation) avant le déménagement de celui-ci. Depuis 2017, elle se rend régulièrement en compétition, comme le Championnat de France, où elle a été qualifiée en catégorie CSO poney 2, Lamotte-Beuvron, en Loir-et-Cher, où elle a porté les couleurs de la ville d'Inzinzac-Lochrist.

Il est proposé au Conseil de délibérer afin d'attribuer une aide financière exceptionnelle de 350 € à cette jeune sportive qui porte également les couleurs de la commune sur de nombreuses compétitions à travers la France.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal ;

Vu l'avis de la commission n°4 Culture, Citoyenneté, Vie associative et Solidarité du 8 septembre 2022 ;

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

ID : 056-215600909-20220926-D2022092616-DE

Sur proposition du bureau municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** une subvention de 350 € à Madame Eva PENDU-DEBORDEAUX

Délibération adoptée à l'unanimité



Pour copie conforme

Le Maire,
Armelle NICOLAS

